

Département Spécifique d'Apprentissage par Transmission Orale

Entrez dans la musique par l'intermédiaire d'une pratique collective ludique dont l'enseignement se fait par transmission orale, sans passer par l'écriture et la lecture, sans partition et sans cours de solfège ! Voici un bon moyen de commencer la musique comme un loisir. Ouvert aux enfants et adultes souhaitant s'initier de façon ludique, ce département regroupe deux ateliers :



1) **LES PERCUSSIONS TRADITIONNELLES**, (Djembés, Darbouka, Congas, Doums, ...) autour des musiques traditionnelles d'Afrique du Nord et Centrale, et d'Amérique du Sud. La répétition a lieu le mercredi après-midi, horaire encore à fixer (voir Réunions de rentrée dans le doc. 2).



2) LE CHŒUR D'ENFANTS - "Petit ♥"

Cet ensemble vocal est ouvert à tous les enfants entre 6 et 10 ans qui souhaitent apprendre à chanter en groupe, soit en complément d'un cursus musical dans une autre dominante, soit comme dominante à part entière. Cette activité fait aussi partie intégrante du Cycle d'Orientation pour les CE1.

Les répétitions ont lieu le jeudi en deux groupes, le premier de 16h30 à 17h15 et le deuxième de 17h15 à 18h00 (voir Réunions de rentrée dans le doc. 2).

*Profitez de nos Portes Ouvertes
pour découvrir ces ateliers et tous
les instruments :*

*Dimanche 3 septembre, de 14h à 17h
à la Maison des Associations*

